

# Programme de résidences dans les archives — Artistes et auteur·e·s

## Description

Ce programme ponctuel permet de soutenir deux artistes et deux auteur·e·s pour la création de projets et de textes en lien avec les archives de Verticale — centre d'artistes (VCA).

Le programme mise sur la simultanéité des résidences avec le processus de traitement des archives actuellement en cours à VCA. Grâce à un accompagnement par des archivistes, les artistes et auteur·e·s pourront consulter les documents dans une perspective de découverte. Ce faisant, ils et elles se sensibilisent au savoir-faire archivistique et aux enjeux de conservation, et ce, de manière à favoriser des interactions inédites dans la création pour le développement de l'art actuel.

## Contexte

L'histoire de VCA est marquée par la mobilité. Dans cette perspective, le centre souhaite que cette quête d'enracinement de l'organisme, de sa fondation jusqu'à maintenant, soit l'objet principal autour duquel s'articulent les résidences dans les archives. Cette proposition cherche à entrevoir comment les archives du centre sont traversées par les préoccupations artistiques et sociales d'une communauté, et comment ces préoccupations et leurs diverses manifestations peuvent à leur tour nourrir la création.

Par ce programme, VCA fait en sorte que le traitement de ses archives soit un catalyseur de réflexions et d'échanges intergénérationnels. L'initiative veut permettre une meilleure connaissance

La liste des lieux où VCA a œuvré au fil des ans (nous excluons ceux des programmations hors-murs qui ont débuté à partir de 2011) :

1987

Fondation de la Société des Arts Visuels de Laval, le 18 juin 1987. Exposition à la Maison des arts de Laval ;

de l'histoire du centre d'artistes à travers le regard des artistes et des auteur·e·s qui le côtoient dans le présent, et ce, de manière à mieux imaginer collectivement quel pourrait être son avenir.

Nous souhaitons que les perspectives artistiques soient utopiques, critiques, sensibles et ambivalentes ; qu'elles permettent d'entrecroiser les regards passés et futurs sur les potentiels de VCA, et de renouer des liens entre artistes de différentes générations autour d'une variété de pratiques et d'enjeux artistiques.



1ère Galerie Verticale Art Contemporain (1991-1994), 1897, boulevard Dagenais. Photo : Édith Martin

1991

Ouverture de la première Galerie Verticale Art Contemporain (GVAC) au 1897, au boulevard Dagenais Ouest. Inauguration le 9 octobre ;

1994

Déménagement de la GVAC dans de nouveaux locaux, au 1871, boulevard Industriel. La nouvelle galerie est inaugurée le 1<sup>er</sup> septembre ;

2000

Relocalisation de la GVAC au 2<sup>e</sup> étage du 2080, boulevard des Laurentides. À l'instar des lieux précédents, on y retrouve un centre de documentation et des espaces d'ateliers pour les membres ;

## Résidences

### — Artistes

**Chaque artiste en résidence développe un projet artistique. Le cadre offert se prête à l'expérimentation sans impératif de diffusion. Néanmoins, les démarches sélectionnées doivent pouvoir dialoguer avec le territoire et les motifs de mobilité qui ponctuent les archives du centre ; tout autant qu'avec les pratiques ayant une sensibilité pour la matérialité des documents. De plus, en vue de faciliter la revalorisation ultérieure des projets artistiques par le biais de leurs traces (contexte de diffusion à déterminer), le centre encourage fortement les artistes à faire l'usage de procédés de documentation au cours de leur processus.**

### — Auteur·e (texte-témoin)

**L'auteur·e en résidence développe un projet d'écriture en parallèle aux projets de création menés par les artistes. Le texte qui en découle doit témoigner des démarches et des expérimentations individuelles, de même que de la collaboration avec les archivistes et les interactions suscitées par le cadre de résidence.**

### — Auteur·e (texte historique)

**L'auteur·e en résidence développe un projet d'écriture qui porte sur l'histoire du centre en s'attardant à la mobilité de l'organisme et sa programmation, et à la transformation du territoire lavallois en lien avec les différents espaces investis par VCA.**

### — Discussions publiques

**Le programme s'accompagne de la présentation de trois discussions publiques :**

- la première avec les archivistes et d'autres experts invité·e·s ;
- la deuxième avec l'auteur-historien et des membres invité·e·s, passés et présents ;
- et la troisième avec les artistes et collaborateurs pour la présentation des projets.

**En conviant plus largement les publics et la communauté culturelle lavalloise, VCA tente d'entrevoir à travers son histoire organisationnelle l'impact des espaces et des infrastructures sur le développement des pratiques en arts visuels pour un territoire et, à l'inverse, l'impact des artistes et des organismes culturels sur l'aménagement urbain.**

## 2010

**Le 1<sup>er</sup> juillet, déménagement des bureaux administratifs au 397, boulevard des Prairies Ouest. C'est le début d'un long processus de relocalisation, de transition et de réflexion quant à l'avenir du centre.**

**\* Mentionnons que le lieu pérenne projeté pour l'installation du centre d'artistes dans les prochaines années, soit le Centre de création artistique professionnelle, sera situé au cœur du secteur Métamorphoses créatives (Montmorency).**

## **Personnes recherchées**

Ce programme s'adresse aux artistes et auteur·e·s établi·e·s, en mi-carrière ou émergent·e·s.

De manière non exclusive, ce programme souhaite mettre de l'avant les membres de VCA et les artistes lavallois. Seront aussi considérées comme membres de notre communauté élargie les personnes ayant participé aux activités du centre (diffusion du travail, implication au conseil d'administration, etc.).

Dans un souci de meilleure représentativité, VCA encourage fortement le dépôt de dossiers de personnes sous représentées dans le milieu des arts. D'ailleurs, nous tentons constamment d'élargir la portée de nos communications et la réponse à nos appels en contactant différents partenaires. N'hésitez pas à nous faire part de vos recommandations en ce sens.

## **Date limite pour soumettre un dossier : 1<sup>er</sup> décembre 2022**

## **Échéancier**

Rencontres préparatoires : mars et avril 2023

Période de résidence : entre mai et juin 2023

Discussions publiques : printemps, été et automne 2023

## **Modalités**

VCA offre aux résident·e·s un soutien à la coordination, à la promotion et à l'organisation de discussions publiques autour des projets. De même, des périodes sont prévues pour se sensibiliser au traitement des archives, fouiller les documents sous la supervision d'archivistes et accéder de manière ponctuelle aux archives de VCA en cours de traitement. Les frais associés à la traduction sont également assumés par le centre.

La consultation des archives se fait sur rendez-vous, dans un endroit à déterminer. L'accès à un espace de travail collaboratif pour étaler des documents est prévu dans le bâtiment des bureaux de VCA à Laval.

Les personnes choisies sont rémunérées par des per diem ; des versements de droits d'auteur pour les textes et des honoraires de présentation pour les discussions publiques.

## En résumé

### La résidence pour les artistes inclut :

- Un per diem pour quatre semaines de résidence
- Une rencontre préparatoire avec les archivistes et un accès aux archives sur rendez-vous (équivalent à trois ou quatre demi-journées)
- L'accès ponctuel à un espace de travail collaboratif
- Les droits de reproduction sur image
- Les honoraires de présentation pour la participation à une discussion publique
- Une participation aux frais de production

### La résidence pour le texte témoin inclut :

- Un per diem pour deux semaines de résidence
- Un accès aux archives sur rendez-vous en compagnie des artistes (équivalent à trois ou quatre demi-journées)
- L'accès ponctuel à un espace de travail collaboratif
- Les droits d'auteurs pour un texte de 1500 mots
- Les frais de traduction du texte
- Les honoraires de présentation pour la participation à une discussion publique

### La résidence pour le texte historique inclut :

- Un per diem pour trois semaines de résidence
- Une rencontre préparatoire avec les archivistes et un accès aux archives sur rendez-vous
- L'accès ponctuel à un espace de travail collaboratif
- Les droits d'auteur pour un texte de 1500 mots
- Les frais de traduction du texte
- Les honoraires de présentation pour la participation à une discussion publique

## **Le dossier doit comprendre autant que possible :**

- Informations de contact (nom, pronom, courriel, téléphone, adresse postale, site web)
- Description du projet (maximum deux pages), incluant un choix préliminaire de lieux et de périodes\* provenant du bref historique de VCA disponible dans cet appel.
- Démarche artistique
- CV à jour
- Documentation visuelle\* et liste descriptive
- Extraits de textes\* et liste descriptive
- Tout autre document pertinent au besoin : publications, revue de presse, calendrier de travail, budget, besoins en équipements, documentation de prospection préliminaire (lieux, publics, contextes), etc.

\* Veuillez respecter les indications suivantes :

- Photographies : maximum 10 en format JPG
- Audio et vidéo : maximum 7 minutes en lien(s) externe(s)
- Extrait représentant au maximum 10 pages
- La personne qui dépose comme auteur-e pour le texte historique, n'a pas à choisir de lieu ou de période spécifique puisque nous souhaitons un texte qui couvre l'ensemble du parcours de VCA.

## **Pour soumettre le dossier :**

- La transmission du dossier se fait par [WeTransfer](#) à l'adresse [art@verticale.ca](mailto:art@verticale.ca). En guise d'accusé de réception, vous recevrez un avis de téléchargement automatique. Assurez-vous d'utiliser l'option « Envoyer un transfert par e-mail » pour que le lien de téléchargement nous parvienne dans un courriel acheminé par WeTransfer.
- Dans la section « Message » de WeTransfer, identifiez-vous clairement et indiquez le programme (Résidence dans les archives, auteur-e ou artiste).
- Évitez l'utilisation d'accents, de symboles ou d'espaces dans l'identification de vos fichiers.